



# CHARTRE DU LICENCIÉ

DROITS & DEVOIRS

**Chaque licencié BRICO majeur s'engage à :**

## **1 – RESPECT :**

- Respecter ses partenaires, les entraîneurs, les dirigeants, les arbitres, les adversaires...
- Respecter les installations, gymnases, vestiaires durant les entraînements, les matchs ou autres - à domicile comme à l'extérieur.
- Respecter son engagement en participant aux compétitions auxquelles son équipe est inscrite et donc à être présent aux matchs lorsqu'il est convoqué (à domicile comme à l'extérieur, le samedi comme le dimanche).
- Prévenir l'entraîneur de son absence aux entraînements ou aux matchs.
- Respecter les horaires des convocations de match ainsi que les lieux de rendez-vous.
- Être présent au début de l'entraînement en tenue correcte d'entraînement (chaussures de sport sorties du sac, survêtement/short, t-shirt, sweat)
- Respecter la charte du club lors des compétitions.

## **2 – CODE DU SPORTIF :**

- Se conformer aux règles du jeu
- Respecter les décisions de l'arbitre
- Respecter son entraîneur
- Respecter ses adversaires et ses partenaires
- Refuser toute forme de violence et de tricherie
- Être maître de soi en toutes circonstances
- Être loyal dans le sport et dans la vie
- Être exemplaire, généreux et tolérant

**En contrepartie, l'ASSBC Handball s'engage à :**

- 1 - proposer un ou plusieurs entraînements en fonction de la catégorie et du groupe d'entraînement
- 2 - faire participer les équipes à une ou plusieurs compétitions officielles
- 3 - assurer les entraînements par des entraîneurs diplômés ou en formation
- 4 - proposer des activités supplémentaires (tournois, rassemblements...)
- 5 - informer ses licenciés sur la vie du club (Facebook, site, mails, mycoach...).

**Se licencier à l'ASSBC Handball,  
c'est accepter ce contrat pour la saison entière.**



les bricos



As St Brice Courcelles Handball



@HandballStBrice



www.handstbrice.fr